

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 2

Artikel: Lo martsau et lo menistre
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

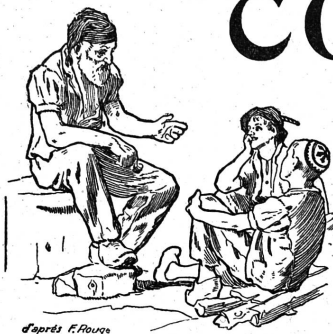
Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



d'après F. Roux

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



CHEZ NOUS

LE JOUR DES « RISSOLES »

S I le 30 décembre est, à l'accoutumée, le jour des bricelets et l'apothéose du fer à gaufres, le 24 du même mois, veille de la nativité, consacre la gloire des rissoles et le crépitemment apéritif de la friture.

C'est un grand jour, aussi solennel que celui où l'on teint les œufs. Dès le matin, les gosses rôdent aux environs de la cuisine et hument l'air imprégné de parfums suggestifs. La mère a extrait de la « dépense » un tas de choses qui sentent bon. Il y a de la canelle, des raisins secs, du sucre, de l'écorce de citron confite, des pommes, des poires aussi. Et la bassine de cuivre, puissamment poutzée reluit à l'angle du foyer avant que de prendre place au-dessus du feu pétillant de sapin et de fayard. Tout au moins, était-ce ainsi, au temps de mon enfance. Ma grand'mère n'eût voulu pour rien au monde préparer sa « marmelade à rissoles » sur un moderne potager. A l'entendre, une si délicate opération ne se pouvait mener à bien que dans une bassine dûment suspendue à une auguste crémaillère. Aujourd'hui, hélas ! les crémaillères ont disparu.

Je ne suis point artiste culinaire, et je ne saurais donner par le menu la recette de la pâte à rissoles. C'est une pâte à frire disent les initiés. C'est une pâte délicieuse disent les gourmands. Et ce sera mon propos puisque faute d'être des premiers, je me réclame des seconds.

Ma grand'mère, au dire des connaisseurs, avait un talent particulier pour composer et cuire à point la marmelade des pommes et de poires, agrémentée de raisins « sultan » et parfumée de cannelle. De la cannelle en bâtons sur laquelle nos jeunes gourmandises fondaient de grandes espérances. Ma fi, nous savions pertinemment que ces longs fragments d'écorce rousse n'accompagneraient pas la marmelade dans la panse rebondie des « rissoles » et nous savions aussi que cette cannelle au sortir de la bassine nous écherrait en légitime et honnête partage.

— A chacun son bout, disait ma mère.

Et chacun, en effet, recevait son bout qu'il léchait, suçait, resuçait, mâchait et finissait par avaler. Les estomacs de gosses digèrent tout, même l'écorce de cannelle. Mais cette aubaine n'était qu'un léger « à-compte ». Le nettoyage de la bassine avec une croûte de pain nous réjouissait davantage encore qu'il donnait lieu, le plus souvent à de violentes attrapades entre les participants au festin.

— Maman, il ne mange pas son pain. Il le suce.

— C'est pas vrai.

— Oui.

— Non.

Il fallait que la grand'mère intervint.

— Est-ce bientôt bon ce commerce...

— Mais, c'est Fanny ; mais c'est Paul !

— Assez ! Ou je vous envoie tous les deux tenir compagnie à Bismarck...

(Bismarck — veuillez la censure m'excuser — c'était le nom du rodzet de Payerne qui chaque année faisait son lard dans nos boîtions, un nom qui depuis la guerre de 1870-71 était devenu traditionnel, et que maintes générations de grognants pachidermes portèrent d'ailleurs avec gloire et qu'ils payèrent de leur sang... en boudins et en matafans).

La menace suffisait, car le séjour dans la compagnie de Bismarck n'avait rien d'attrayant. Nous nous taisions, ou plutôt nous mettions une sourdine à notre dispute et Fanny jetait des regards désespérés sur cet affreux Paul qui continuait à sucer son pain au lieu de le manger et consommait ainsi beaucoup trop de marmelade... au dire de Fanny, naturellement.

Grand'mère avait posé sur la fenêtre le grand bol plein de marmelade afin qu'elle se refroidisse et une buée parfumée s'échappait, s'épandait aux alentours, alléchant les voisins et les voisins qui, à ce fumeur appétissant disaient :

— Tante Sophie (c'était grand'mère), fait ces rissoles.

Et ils s'en réjouissaient car, chez nous personne n'était avare et ils savaient bien qu'une part leur serait portée.

Ma mère étendait, avec le rouleau, la pâte sur le « foncet ». Nous avions fini de nettoyer la bassine et nous venions alors contempler la facture des jolis croissants si agréablement farcis de pommes, de poires et de raisins « sultan ». Avec une cuiller, sur chaque morceau de pâte coupé à la roulette on déposait un petit tas de marmelade sur lequel la pâte était repliée et, derechef, la roulette coupait en rond, formant le croissant.

Pendant ce temps, Anastasie, notre servante, avait « torchonné » la poêle sur le feu pétillant, et déjà la friture y bruissait avec une bonne odeur de saindoux et de beurre...

— Vous y êtes, Anastasie ?

— Oui, tante Sophie.

— Alors, va bien.

Et grand'mère s'approchait armée d'une pellette de fer battu tandis que ma mère tenait le foncet sur lequel les rissoles s'alignaient obèses, ballonnées, aguichantes et poudrées à frimas de fleur de farine.

Prrrrrrrrr ! En voici une dans la graisse bouillante. Prrrrrrrrr ! En voici une seconde. Prrrrrrrrr ! En voici une troisième, une quatrième, une cinquième, une sixième...

— Assez, dit grand'mère.

Car il ne faut pas que les rissoles se gênent dans la friture. Elles doivent y nager et elles y nagent tout en prenant une délicieuse couleur dorée, appétissante et qui nous met l'eau à la bouche. Grand'mère les retire alors avec l'écumoire et, peu à peu, une pyramide se forme sur un grad plat à gâteau, un plat blanc avec des fleurettes bleues, un plat comme je n'ai jamais, depuis lors, rencontré le pareil. Les rissoles, bien rissolées s'entassent. Déjà les gosses qui, depuis longtemps, attendaient un échantillon encore chaud de la délectable friandise, mordaient maintenant — au risque de se brûler la langue — dans la pâte croustillante et la marmelade parfumée de cannelle et de citron. Fanny faisait des petites mines de chatte et Paul mettait, autant

que faire se pouvait, les morceaux doubles, dans l'espoir d'une seconde édition...

Ah ! le jour des rissoles est vraiment un grand jour...



LO MARTSAU ET LO MENISTRE

L'ETANT vesin clião doù, et bon vesin, allâ pî ! S'amâvant bin, quand bin l'âo metî étant poû parâ. Quand lo menistre avâi oukie que lottâve pè la tiura allâve vè lo martsau, et stisse, ein remachement, montâve quaque coup âo prîdzo, principalement âo djonno. Lo martsau n'arâi pas tiâ son caïenet sein einvouyî âo menistre on bocon de sâocesse à grellhî, âo bin de cliïaque âo fédzo, mimameint dâi z'atriau. Et, du qu'onna man lève l'autra, à l'âoton, monsu lo menistre, que l'avâi on pucheint courti plliein de pommâ ram-bou, de perâ de livra et de pronmâ de bêrodze, manquâve jamé d'ein baillî quaque panerâ âo martsau. Dâi vesin d'à respectâ, quie !

Lâi avâi tot parâi oukie que fasâi teimpetâ lo menistre, l'êtâi lè dzenelhie âo martsau. Et principalement lo pû¹. Cliï coquien de pû pouâve pas saillî de sa dzenelhie sein dere à sa demi-doñana de fenne :

— Accutâ vâi, grachâose ! On va vito fêre on tor dein lo courtî âo menistre. L'a senâ dâi granne que sant justo po noûtron bet et que no farant pas mau âi deint.

Et vaitcè tota la cavalerie dein lè carreau âo menistre, à dzenelhi, à ègrevatâ, à piautâ, à grattâ lè tchoû, lè salarde, lè racene, lo porrâ et lè z'ugnon que lo menistre cein lo bourlâve atant que se l'avâi passâ dein lo fu de fordze âo martsau. Coudhîve prâo fêre : « Prrrou ! » et l'âo z'accouilhî dâi motte de terra. L'êtâi tot po rein. Cliï vâodâi de pû desâi à sè damuzalle :

— N'aussî pas pouâre. N'è pas tant adrâi ! Vâo vo manquâ !

Et l'êtâi su que lè z'affêre allâvant dinse. Cein pouâve tousenâ lo tieur âo menistre. Stisse l'avâi dza fé sè pllieinte âo martsau que risâi, mâ lo pû sè fotâi de ti lè doù et l'êtâi adî à recoumeincî. Tant qu'on coup, lo menistre, sè pas quemet l'a fé ; l'a bo et bin réussâ à eimpougnî lo pû, à lâi maillî la tûta ein lâi desaint :

— Ora, gratta-courtî ! T'a prâo grattâ po on iâdzo !

Cliïa tyasse l'a ètâ tant rîda que lo menistre ein ètâi tot motset d'à prmi. Ein aprî, s'è de : — Ma fâi, tant pis ! L'è bas, l'è bas ! Lo faut dêplliemâ et lo betâ dein lo cassoton. Et pu, on invitera lo martsau et sa fenna à dinâ avoué no et vant bin rire quand ie l'âo derî cein que l'ant medzi.

Lo poûro pû l'a dan passâ dein la mermitta. Tandu ci teimps, lo menistre, que l'avâi on bat-sî², passe dêvant la fordze et po coienâ lo martsau lâi dit cliïa simpllia raison :

Trop gratter cuit ! Venez dîner avec nous !

Lo martsau l'è restâ tot èbaubî sein comprèindre. Tot parâi, quand l'a vu passâ sè dzenelhie que l'avant on air d'einterrâ, s'è met à recordâ

ellião raison... et l'a devenà :

— Rondzà ! Vu frèma que m'a de cein po mon pù que l'è adî à ègrevattâ. Ie couet, qu dit. Sebahia !

Adan va vè la serveinta de la tiura et lâi dit : — Méry, lo menistre m'a criâ que l'avâi à oblîâ lo pot dâo batsî. Allâ vito lo lâi portâ. Et l'a faliu corre.

Adan, quand la Méry l'a età via, lo martsau l'a remouâ lo couviciello à cassoton et... l'a trovâ son pù que, ma fâi, l'età rein fyê, sein sè plionmè. Ne fâ ne ion. ne doû : l'èimpougne la volaille, la porte à sa fenna ein lâi deseint :

— Vaitcè po midzo ! On a lo menistre à dinâ. Pu s'è veillî po quand lo menistre l'arâi fini son batsî et lâi fâ :

Trop parler nuit ! Venez plutôt dîner avec nous !

A midzo, sè sant esppliâ. L'ant bin risu. Et l'è du cein qu'on a fê lo revî¹ :

*Trop gratter cuit
Trop parler nuit.*

Marc à Louis.

¹ coq ; ² baptême ; ³ proverbe.

Le professeur distraît. — Le docteur Néander, que les préoccupations scientifiques rendaient fort distrait, était souvent dérangé de son travail par les étudiants qui venaient le consulter ; aussi sa sœur, avec laquelle il vivait, s'avisa un jour, pendant qu'il était à l'Académie, d'accrocher à la porte un écriteau sur lequel on lisait : « Monsieur le docteur ne reçoit pas aujourd'hui ». Elle espérait ainsi ménager à son frère une journée exempte d'interruption ; mais lorsque celui-ci entra, plongé dans ses réflexions habituelles, il lut machinalement l'affiche et redescendit l'escalier en murmurant :

« Puisqu'on ne reçoit pas aujourd'hui, je repasserai un autre jour ».

L'ARGENT DU DIABLE

S'ENSUIT le procès criminel et confession faite par Thimont Jaccouz de Sugniens, mandement de Domp Martin, détenu es prisons de nos Illustres Seigneurs de la Ville et Canton de Berne en leur chateau de Lausanne par commandement du magnifique et puissant Seigneur Bêat-Ludwig Michel, baillif du dit Lausanne...

C'est par ces mots que débute l'exposé d'un de ces procès de sorcellerie qui ont fait tant de victimes aux XVI^e et XVII^e siècles, et qui restent entouré d'un grand mystère ; jusqu'à quel point les accusés étaient-ils réellement coupables ? Il est difficile de l'établir, car on sait que, pour obtenir les aveux qui conduisaient forcément à la peine capitale, on se servait de moyens si violents parfois que l'individu accusé de sorcellerie finissait par avouer ses crimes ou prétendus crimes. A ce moment-là on se brûlait, mais en attendant il en finissait avec la torture !... Le document que nous avons sous les yeux semble rapporter des faits précis ; il est authentique puisque la procédure émane d'Egrège François Matthey ainsi que Chastelain au dict mandement de Domp Martin. Il est daté du 7 juillet 1624.

Vers 1604 à 1606, un frère de Thimont Jaccouz, nommé Anthoine mourait sans qu'on sache de quoi, mais sans qu'on s'en préoccupât autrement : chacun doit mourir et on peut mourir à tout âge !

En 1608, un autre frère, Jaques, subissait le même sort, puis au cours des années subséquentes différentes personnes de la localité quittaient ce monde, comme cela se fait en tout temps, depuis que le monde existe.

Mais voici qu'en cette année 1624, 15 bêtes périrent au Pasquier de Sugniens. Cette fois, cela devenait inquiétant. Des gens, passe encore, mais 15 bêtes à la fois, cela valait la peine qu'on réfléchisse, d'autant plus qu'une semaine plus tard un veau, puis un poulain tombaient à leur tour. On se mit donc à chercher et l'on trouva Thimont Jaccouz, l'auteur de ces maléfices. L'était-il réellement ? Eh ! bien, voici ce qu'il a dicté et confessé :

Premièrement qu'il y a lenviron de vingt quatre ans, en temps de Caresme étant au Lieu appelle au Chasney, s'apparut à Luy un grand homme vestu de noir, ayant les pieds comme

une vasche, lui disant s'il se voulait donné à luy ; mais Jaccouz hésitait ; et il lui demanda qui il était ; l'autre se déclara estre le Diable et qu'il se nommoit Philippe.

Alors le dict détenu (Jaccouz) réclama Dieu et tout à l'heure le dict homme se disparut de luy. Ce ne fut pas pour longtemps ! Incontinent apres, le dict homme (Philippe) se rapparut à luy, le sollicitant toujours de se donner à Luy. Alors le dict détenu, a sa grande sollitation et par grand oubly, renonça à Dieu son créateur et prit le Diable pour son maistre ; auquel il fit hommage par un baisé en son fesson. Quand au diable, il scella la convention, en marquant le pauvre Jaccouz sur l'épaule droite ou la marque est apparence et bien esprovée au moment du procès. Une fois ces formalités un peu spéciales accomplies, le nouveau maistre, le Diable Philippe, donna à son serviteur, trois sols, l'ung desquels se trouvat bon et les autres deux se trouvant peu valloir de choses. A ce cadeau « princier », Philippe ajouta deux boettes de bois, l'une pleine de graisse... et l'autre de pufte (poudre) luy commandant d'en faire mourir gens et bestes, ce que le dict détenu promit de faire. Il fit assez immédiatement un premier essai, puisqu'il confesse avoir, environ le mesme temps, piqué avecq une espingle engraissée de dite graisse, une jument de poil noir appartenant à Louis Vauthey, laquelle peu de temps après mourut. L'essai était concluant : la graisse de Philippe le Diable était efficace. Seulement, comme il avait reçu les trois sols, il ne pouvait déceimment pas se contenter d'une si modeste expérience : Il fallait pour ces trois sols faire mourir gens et bêtes.

Toutefois, il attendait quatre ans. Sa première tentative sur le genre humain ne fut pas aussi réussie que celle faite sur la jument noire ; il engraisa avec la dicte graisse l'estomac à Anthoine Jaccouz son père, mais au lieu de mourir immédiatement, le pauvre Anthoine languit deux ans ; Thimont en fut navré ; le voyant ainsi languir luy donnât a boyre un verre de vin dans lequel il avait mit de la dicte graisse. Anthoine après l'avoir bue, mourut incontinent. Cela avait duré de 1604 à 1606.

Vint ensuite le tour de l'autre frère, Jaques, qui éte mieux... enlevé, puis celui d'un enfant en 1612, celui de François Uldry de Sugniens en 1618 ; en 1621, il se contenta d'un cheval, en 1623, il jeta le sort sur son beau-frère Bernard Crosta et l'année suivante, il devient beaucoup plus actif — il toucha avecq la main engraissée de dicte graisse la femme d'honorable Thimont Dufour, laquelle des quelques temps après mourut. Décidément cette graisse était excellente et conservait à merveille ses facultés, pendant 24 ans ! Les drogueries de l'époque étaient de tout premier ordre !

Jaccouz éprouva le désir d'essayer aussi la pufte. En cette même année 1624, il sema de pufte par le pasquier de Sugniens ; c'est alors qu'il mourut 15 bêtes, puis au moyen d'un bâton, il toucha un veau et un poulain. Ce fut apparemment le terme de ses opérations.

Il a confessé tous ces méfaits devant la noble cour présidée par le châtelain Matthey, lequel châtelain a demandé pour s'être le dict détenu de tant oublié que d'avoir Renoncé Dieu son Créateur, et pris le Diable du genre humain pour son maistre, ayant reccu... graisse et pufte pour faire mourir gens et bestes, ce qu'il aurait fait, et de plus avoir proféré parolles blasphématoires contre la Dêité. Iceluy n'igueur de ses confessions devoir être remis entre les mains de l'exécuteur de la haulte justice, Lequel luy ayant lié bras et mains, et mis la corde au col, le doit conduire au lieu accoutumé supplicier semblables malfaiteurs et délinquants ; Iceluy devoir avoir la langue percée plus l'ayant fait monter sur un eschaffaux de bois et attaché sur une échelle, ayant la fasce penche contre terre, l'allume aux quatre coings et le face consumer tant que son âme soit séparée de son corps et qu'iceluy soit réduit en cendres...

Et voilà !...

Ce vieux style est bien touffu ; la sentence

n'en est pas moins claire et catégorique ! Le pauvre Thimont Jaccouz a expié ses méfaits. Mais le lâche personnage qui a abusé de sa crédule, qui a attisé sa convoitise lui offrant ces trois pièces — l'argent était rare ; — ce vilain individu qui s'est déguisé en « Diable Philippe » pour l'impressionner et pour ne pas être reconnu, celui-là est resté impuni... il court encore.

Trois pièces..., trois sous... L'un étant bon et les deux autres valant peu de choses !...

Jaques Desbioles.

LE MALADE PARFAIT...

MONSIEUR Durand est souffrant, et le Dr Blaise Dupont vient le voir.

— Alors, c'est ami, qu'est-ce qu'il y a qui ne va pas ?

— J'ai mal un peu partout...

— Le médecin, après l'avoir ausculté :

— Fumez-vous ?

— Non, jamais !

— Buvez-vous de l'alcool ?

— Non.

— Etes-vous marié ?

— Non, heureusement !

— Vous ne jouez pas aux cartes, ni aux quilles ?

— Jamais !

— Spéculez-vous à la bourse ?

— Non, monsieur.

— Vous êtes, sans doute, un passionné du football ?

— Grave erreur, monsieur le docteur...

— Dans ce cas-là, ce n'est pas la peine que je vous soigne : vous êtes un parfait inutile !

Xem.

FREDERI A EU DU BONHEUR DE CONNAITRE L'ESPERANTO

QOMME Marc à Louis vous l'a z'eu dit sur le Conteur, le patois était par un temps la langue univèrselle. Mais depuis que le monde est devenu orgueilleux, les gens ont trouvé que ça marquait mal et on s'est mis à deviser toutes sortes de baragouins, qu'y en a que c'est bien le diable qui doit les avoir inventés. Avec tout ce commerce, il suffit des fois qu'on passe une borne qu'il n'y a plus moyen de rien comprendre à rien. Les gens qui vous disent « Bonjour » ont l'air de vous crier des noms, et si vous commandez un demi à l'auberge, ils vous servent de l'eau de jus.

Vous vous pensez si c'est commode pour ceux qui vont sur les foires. Comment faut-il qu'on marchande un cheval, ou seulement un pair de socques dans ces jargons de la metzance ? Et quand ils font ces grands tirs à prix qu'on y va des bons quatre coins de la boule, vous voyez ça s'il faut engueuler un cibarré ou bien passer à la cantine pour commander quartette.

Tant y a qu'entre quelques-uns ils se sont concertés pour tâcher moyen d'arranger les affaires. Y avait Lévi de Morges, la Piccouline — vous savez, le marchand de poules, — un du Yorkshirre qui faisait donc dans les anglais, un autre de par les Espagnes, rapport à ces mulets qu'on leur z'a z'achetés, et encore des autres qu'on ne saurait pas seulement dire d'où ils venaient. Ils se sont entendus pour confectionner une langue que les gouvernements devaient la faire apprendre par tous les enfants des écoles, et qu'on devait la parler sur toutes les foires et dans toutes les abbayes. Lévi voulait qu'on lui dise le Volapuk, du nom d'un cheval qu'il avait. Mais ensuite, je ne sais pas pourquoi, ils lui ont dit l'Ido ou bien l'Espéranto.

Ma fi, y en a bien quelques-uns qui ont essayé de l'apprendre. On m'a même eu dit qu'ils s'étaient aussi bien fait enrosser dans cette langue que dans une autre, n'importe quelle.

Un certain Frédéric de Colombier sur Morges était un tout zélé pour cet Espéranto. Il s'en croyait un peu d'avoir eu quelque induction et des fois, à la pinte, on s'amusait à le mettre sur le chapitre. Il vous aurait fallu l'entendre quand il disait :

— Langue de l'avenir !... suppression des frontières... libre échange d'idées !